

Application de l'article 51bis du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.  
Question orale de G. VAN GOIDSENHOVEN, Conseiller communal, relative aux nuisances dans le quartier Trèfles.

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

Le quartier des Trèfles connaît aujourd'hui une phase de chantiers intenses. S'il arrive certaines nuisances habituelles comme des routes envahies de boue, c'est surtout le stationnement de divers poids lourds, dont des bétonnières qui stationnent dès 6h du matin, moteur allumé, à proximité des habitations, qui est dénoncé par des habitants qui font pourtant preuve de patience à l'égard de travaux de grande ampleur.

Le Collège peut-il nous dire s'il est au courant de ces plaintes des actuels habitants du quartier des Trèfles ? Des dispositions ont-elles été prises pour préserver l'environnement des riverains des travaux, en particulier au regard des nuisances provoquées par les poids lourds ? Des dispositions ont-elles été envisagées afin de les éloigner des habitations ?

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van het volgende antwoord:

Nous sommes bien conscients que la situation est actuellement très difficile dans le quartier, vu le nombre de grands chantiers qui y sont en cours. Des contrôles réguliers sont opérés. Une fois par mois, a lieu sur place une réunion de tous les entrepreneurs en présence des représentants de la Commune pour discuter des différents problèmes. Certaines discussions concernaient la propreté et le nettoyage des rues situées à proximité immédiate des chantiers.

Concernant le bruit, un règlement dit que les camions doivent stationner le long de la route de Lennik et qu'il ne peut pas y avoir plus de deux camions en attente par chantier.

Nous avons également discuté avec les services pour effectuer des contrôles matinaux, ce qui permettra d'atténuer le plus possible les nuisances.

G. VAN GOIDSENHOVEN encourage le Collège à veiller à ce que les contrôles soient effectués. Les habitants du quartier font preuve de beaucoup de résilience mais, selon lui, plusieurs choses sont évitables et solutionnables. Un peu de conscience de la part

de certains opérateurs pourraient rapidement régler les choses en « bon père de famille ». Il compte sur la vigilance du Collège à cet égard.